

En Corse,
on produit
721 kg de déchets
par an et par habitant
y compris production touristique



Données nationales 514kg/hab.

TAUX DE TRI

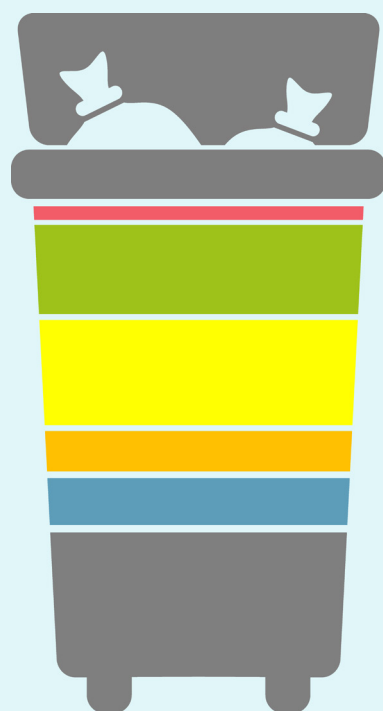
31 %
Soit 223 kg/an/hab.

TAUX DE RESIDUELS

69%
Soit 498 kg/an/hab.

Que reste-t-il dans la poubelle grise ?

(source MODECOM 2018 réalisé par le SYVADEC)



- Gaspillage alimentaire 4,4%
(Produits alimentaires emballés)
- Biodéchets 22,3%
(Déchets alimentaires)
- Déchets recyclables 24,9%
(papiers, emballages, verre)
- Extension de consignes de tri 7,4%
(barquette, films alimentaires, pots...)
- Autres déchets recyclables 11%
(DEEE, textiles, DDS, cartons...)
- Déchets résiduels 30%

INDICATEURS REGIONAUX

(SYVADEC ©source Open Data SYVADEC et données intercommunalités)

Tous les indicateurs régionaux sont calculés sur les déchets issus des intercommunalités de Corse (DMA) et hors gravats

DECHETS TRIÉS (223 kg/hab.)



COLLECTE SELECTIVE
emballages, papier, verre et
biodéchets
23 046 t
70 kg/hab.



RECYCLABLES DE RECYCLERIE
50 015 t
153 kg/hab.

73 061 t
+ 24%

DECHETS ENFOUIS (498 kg/hab.)



ORDURES MENAGERES
148 336 t
453 kg/hab.



RESIDUELS DE RECYCLERIE
14 603 t
45 kg/hab.

162 939 t
STABLE

Impact du tourisme sur la production des déchets ménagers en Corse

Le nombre de nuitées (source ATC 2017) traduit en équivalent habitant représente une augmentation de population lissée à l'année de 82 876 éq. hab. soit 25% de population en plus. Population totale incluant le tourisme : 410 159 éq. hab.

Les indicateurs en équivalent hab. :

DMA : 575 kg/eq. hab.
Collecte selective : 56 kg/eq. hab.
Recyclables de recyclerie: 122 kg/eq. hab.
Ordures ménagères : 362 kg/eq. hab.
Résiduels de recyclerie : 36 kg/eq. hab.

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2018



NOTRE ACTIVITE

PREVENTION
RECYCLAGE
TRAITEMENT

NOTRE BUDGET

TERRITOIRE



19 intercommunalités
323 communes adhérentes sur 360

305 281 habitants
sur 327 283 hab. en Corse

EQUIPEMENTS



27 infrastructures publiques
en régie sur toute la Corse
sur 37 infrastructures en Corse

15 recyleries
9 quais de transfert OM
1 centre de regroupement du tri
1 Bioplateformes
1 ISDND

RESSOURCES HUMAINES



97 agents

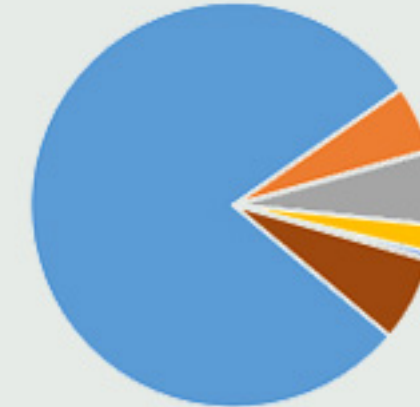
74% Services techniques
26% Services supports

BUDGET 2018

Dépenses de fonctionnement
36 602 566 € (92%)

Dépenses d'investissement
3 020 714 € (8%)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



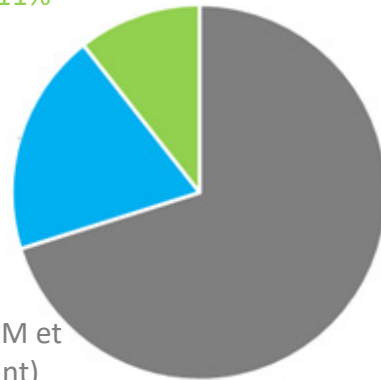
Cotisations adhérents (y compris reversement) : 79%
Eco-Organismes : 5%
Vente des matériaux et prestations de service : 6%
Produits exceptionnels : 2%
Subventions : 1%
Excédent reporté N-1 : 7%

DECHETS TRAITES PAR LE SYVADEC

Collecte sélective
22 863 t - 11%

Valorisable de
recyclerie
41 330 t - 19%

Résiduel (OM et
tout-venant)
150 928 t - 70%



215 121 t
de déchets traités (hausse de 8%)

96%
de déchets ménagers et assimilés (DMA)

4%
déchets des professionnels

86%
des DMA produits en Corse sont
gérés par le SYVADEC

VALORISATION



17 filières de recyclage

7 partenariats avec des Eco-organismes

64 193 t envoyées sur les filières
de recyclage
(hausse de 31% par rapport à 2017)

SOUTIEN AU TRI



Montant global :
3 328 614 € (hausse de 34%)
intégralement reversées aux intercommunalités
au prorata des tonnages triés

128 €
par tonne de carton valorisé

113 €
par tonne de tri valorisé

28 €
par tonne de meubles triés

79 €
par tonne de DEEE triés

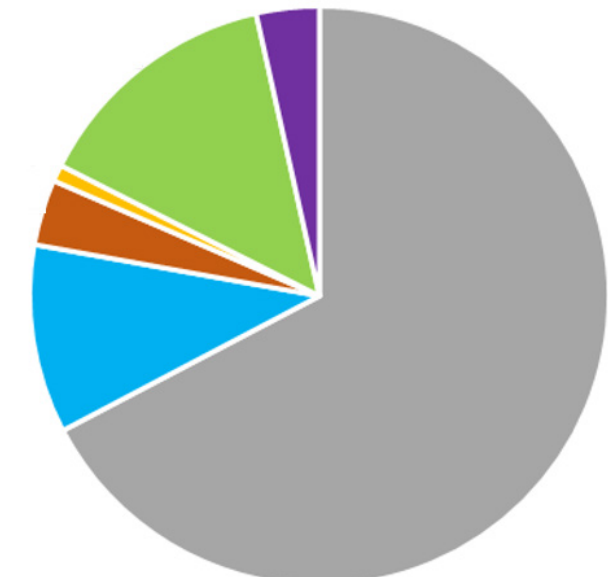
CONTRIBUTION DES TERRITOIRES



Une cotisation en faveur du recyclage
Montant global des cotisations : **33 474 479 €**

cotisation de base* : 171 € / t résiduelle
cotisation transfert : 49 € / t résiduelle
cotisation recyclerie 40€ / t résiduelle

*DECOMPOSITION DE LA COTISATION DE BASE



Filières régionales : 6 € / 3%
Tri : 24 € / 14%
Prévention : 2€ / 1%
Compensations aux ISDND : 6€ / 4%
Financement des investissements : 18€ / 11%
OM : 115 € / 67%



39 écoles labellisées
soit 126 écoles labellisées depuis le
début du programme (50% des écoles)

12 629 enfants sensibilisés

23 cantines et centrales de restauration
accompagnées à la lutte contre le
gaspillage alimentaire
soit 91 en tout depuis le début du
programme

PLAN COMPOSTAGE



1 571
composteurs individuels
distribués

17 000
composteurs individuels, partagés ou
collectifs, distribués depuis le début du
programme en 2009

Parc régional 25 000 composteurs soit
**une dotation des maisons principales
de 39%**

TEXTILES



135 bornes textiles
9 points de collectes avec les
associations locales
2,3kg/hab de textiles collectés

REEMPLOI



3 ressourceries associatives partenaires
418 objets prélevés
28% de réemploi